

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 juin 2015

RÉFORME DU DROIT D'ASILE - (N° 2807)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL140

présenté par
Mme Mazetier, rapporteure

ARTICLE 14 BIS

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression de l'assignation à résidence dans un lieu d'hébergement proposant une aide au retour aux déboutés.